

Pense-bête !!!

LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) EST OBLIGATOIRE DEPUIS 2001 DANS TOUTES LES ENTREPRISES.

Rédigé avec les connaissances des salariés, ce document répertorie tous les risques et moyens de prévention existants. Il présente un plan d'action visant à améliorer la prévention existante.

PRENDRE EN COMPTE LE RISQUE BIOLOGIQUE

- ▶ En listant les tâches à risque et les zoonoses possibles en fonction des animaux présents de façon à bien les connaître.

ELABORER UN PLAN D'ACTIONS

- ▶ Afin de préciser les mesures à mettre en place pour suivre et améliorer l'existant, le nombre de salariés concernés et le délai de réalisation. Tout doit viser à la maîtrise du risque, c'est-à-dire le réduire au niveau le plus faible et l'y maintenir.

METTRE RÉGULIÈREMENT À JOUR LE DUERP

- ▶ En cas d'accident et/ou de transformation des situations de travail.



Évaluation des risques

La prévention des zoonoses de A(nimal) à Z(oonoses)



Réalisation : PAO-Communication MSA IdF - Crédit photo : MSA IdF - Illustrations : Guillaume VOIRIN - Impression : PRESTAPRINT - 09/2013.

Support pour vous accompagner dans votre réflexion

Tâches	Risque biologique (mode de contamination possible)	Conséquences (zoonoses spécifiques)	Prévention existante	Évaluation du risque Faible/Moyen/Elevé	Améliorations Actions à mener	Délais de réalisation
<i>Toute tâche en milieu forestier (animaux porteurs de tiques et leur environnement)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Morsure de tique 	<ul style="list-style-type: none"> Maladie de Lyme Encéphalite à tiques ... 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de travail couvrant les membres Auto-inspection du corps en fin de journée : extraction immédiate des tiques 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen 	<ul style="list-style-type: none"> Information des salariés Utilisation éventuelle de répulsifs Mise à disposition de tire tique sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> Avant chaque printemps en collaboration avec le service SST de la MSA Lors du renouvellement de la trousse de soin
<i>Entretien des bâtiments en élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> Contact main-bouche Cutané Respiratoire 	<ul style="list-style-type: none"> Salmonellose Leptospirose Fièvre Q ... 	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage des locaux Gants en cuir à disposition Nettoyage des mains dans les vestiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Moyen 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfection avec produits et procédures spécifiques autorisés Création d'un point d'eau dans le bâtiment élevage Systématiser le lavage des mains après contact de déchets souillés Gants imperméables 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure immédiate : dès le prochain nettoyage Devis en cours Réalisation dans 3 mois Mesure immédiate Commande en cours
<i>Tout contact volailles et oiseaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> Respiratoire Contact main-bouche 	<ul style="list-style-type: none"> Ornithose psittacose Salmonellose Grippe aviaire ... 	<ul style="list-style-type: none"> Masques à poussière mis à disposition pour les tâches d'entretien Entretien des cages Suivi vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> Élevé 	<ul style="list-style-type: none"> Systématisation du port de masque FFP2 minimum Mise en place de cages à compartiments Désinfection avec produits spécifiques autorisés Tenue du registre élevage Armoire à double vestiaire 	<ul style="list-style-type: none"> Immédiat Commande pour le 2^{ème} semestre Mise en place d'un planning sous 15 jours Achat de 3 armoires dans le mois

MODE D'EMPLOI : Intégration du risque biologique dans le DUERP :

Il est impératif que cette réflexion soit menée avec les salariés de l'entreprise.

Etape 1 :

Colonne «Tâches» : recensez les animaux et les tâches concernés.

Etape 2 :

Colonne «Risque» : identifiez le mode de contamination directe ou indirecte (cutanée ou muqueuse, respiratoire, par contact main/bouche, par vecteur).

Colonne «Conséquences» : listez les zoonoses liées aux animaux de votre environnement de travail.

Etape 3 :

Colonne «Prévention existante» : posez vous la question : «Où en êtes vous ?» et inscrivez les mesures de prévention déjà mises en place dans votre entreprise.

Etape 4 :

Colonne «Évaluation» : en fonction de la fréquence d'exposition, de la gravité possible de la maladie et de la prévention existante, estimez si le risque est faible, moyen ou élevé.

Etape 5 :

Colonne «Améliorations» et «Délais de réalisation» : ceci constitue le plan d'action. Listez les mesures de prévention envisagées et fixez les délais de réalisation.